



Monsieur Jacques CHIRAC
Président de la République
Palais de l'Elysée
55 Rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris

Saint-Etienne, le 7 juin 2006

Monsieur le Président,

Nous tenons à attirer toute votre attention sur le projet d'autoroute A45 devant relier Saint-Etienne à Lyon et sur l'impérative nécessité économique et sociale de le réaliser dans les délais promis, c'est-à-dire avant 2015. Il est de ce point de vue indispensable que le dossier d'avant-projet sommaire soit validé avant l'été pour que l'enquête publique puisse se tenir en 2006.

Lyon et Saint-Etienne sont les 2^{ème} et 6^{ème} agglomérations de France. Elles entretiennent des liens économiques, multiples, étroits et performants, qu'illustre la labellisation par l'Etat des pôles de compétitivité dans lesquels elles sont associées.

Pourtant, ces relations reposent sur un seul lien routier, l'A47. Voie express la plus ancienne de France, elle concentre à elle seule 30 % du trafic routier de Rhône-Alpes, la 2^{ème} région économique de France.

Ce lien routier est non seulement unique, mais très fragile. Les risques géologiques propres au secteur exposent ainsi en permanence les flux entre Saint-Etienne et Lyon à une interruption soudaine, ainsi que les intempéries de décembre 2003 l'ont montré.

Cet aspect n'est pas le seul. A 2 X 2 voies étroites, hors normes routières, l'A47 est depuis de nombreuses années saturée et très dangereuse. Les services de l'Etat prévoient qu'elle sera hors service dans les 15 ans qui viennent.

Dans l'immédiat, l'obsolescence de l'A47 se traduit chaque jour :

- en terme économique par une perte progressive de compétitivité et d'attractivité de nos entreprises et de notre territoire. Des milliers d'heures de travail, des rendez-vous et des marchés sont perdus dans les bouchons quotidiens provoqués par l'A47. Sa saturation constitue un obstacle majeur à toute décision de développement ou d'implantation. Hier à nouveau, l'A47 a été bloquée tout l'après-midi en raison de l'accident d'un poids lourd ;

- en terme écologique par une pollution liée aux embouteillages quotidiens, par la défiguration de la Vallée du Gier, par des gaspillages d'énergie. L'A47 est d'ailleurs hors normes du point de vue environnemental, les eaux de ruissellement se déversant directement dans le Gier ;

- en terme humain par un taux d'accidents élevé et par la dégradation de la qualité de vie des riverains de l'A47, qui traverse en particulier les villes de Givors et de Rive de Gier.

En somme, à l'heure de la concurrence mondiale et tout à la fois du développement durable, l'A47 constitue un handicap insoutenable pour notre territoire.

Dans ce contexte, l'A45 a une double importance stratégique :

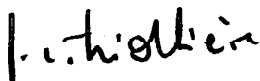
- constituer cet indispensable itinéraire entre Lyon et Saint-Etienne, sûr, fiable et performant. C'est tout le sens de l'engagement de l'Etat à travers le CIADT du 18 décembre 2003, qui a inscrit la réalisation de l'A45 parmi les priorités d'ordre national.

- provoquer l'émergence de l'aire métropolitaine lyonnaise, identifiée par l'Etat, avec la Directive Territoriale d'Aménagement, comme l'un des 5 espaces en France à taille critique européenne. Le développement de cette métropole passe nécessairement par la création d'un lien autoroutier direct, soudant les deux agglomérations. Au-delà, la réalisation de l'A45 permettra l'émergence d'une transversale Est-Ouest Lyon-Toulouse, élément français d'une liaison continentale considérée comme stratégique par l'Union Européenne.

Les enjeux présents et d'avenir attachés à la réalisation de l'A45 exigent que l'engagement de l'Etat soit tenu.

Nous insistons à ce titre pour que l'enquête publique se déroule bien cette année, condition pour que la procédure suive son cours, dans les délais.

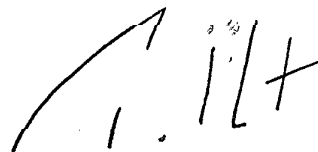
Vous remerciant de la bienveillance que vous porterez à cette démarche, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre haute considération.



Michel THIOLLIÈRE
Sénateur de la Loire
Maire de Saint-Etienne
Président de Saint-Etienne Métropole



André MOUNIER
Président de la CCI



Pascal CLEMENT
Président du Conseil Général